

rions de ce côté-ci de la Chambre, à condition qu'il impose des quotas raisonnables d'importation.

Il est très important de présenter de telles mesures en ce moment à cause de la grave sécheresse qui sévit dans l'ouest du pays. Les conditions sont mauvaises dans ma région, et elles sont sûrement encore pires dans le sud de la Saskatchewan et de l'Alberta. Les pâturages y sont pratiquement inexistantes. A ce moment-ci de l'année, les éleveurs décident du nombre de génisses qu'ils conserveront, et de la taille qu'aura leur troupeau de vaches dans deux ou trois ans afin d'approvisionner le consommateur en viande de bœuf à plus long terme encore. On peut bien fixer une limite d'emprunt aussi élevée que l'on veut et prévoir des conditions intéressantes, mais si le producteur n'a pas l'assurance de pouvoir rembourser et de pouvoir compter sur des marchés pour écouler ses produits, tout cet effort est vain. On devrait présenter rapidement les mesures législatives nécessaires pour que nous puissions les examiner et les adopter à temps et que les éleveurs puissent être assurés d'un marché s'ils décident d'accroître leur troupeau. C'est là une décision particulièrement importante à ce moment-ci de l'année, étant donné l'état des pâturages dans l'Ouest. Les trois provinces des Prairies comptent pratiquement les trois quarts du cheptel bovin du Canada, aussi est-ce là un problème grave en ce moment.

J'aimerais aussi traiter brièvement de la question du transport des céréales. Des céréaliculteurs de l'Ouest ont perdu des débouchés parce qu'ils n'ont pas pu acheminer leurs produits aux ports maritimes aux fins d'exportation. S'ils avaient pu le faire, ils auraient fait leur part non seulement pour leur collectivité mais pour le pays tout entier.

D'après des prévisions modérées sur les ventes perdues, celles-ci auraient été de l'ordre de un demi milliard de dollars pour les deux dernières campagnes agricoles. Il faut également songer aux ventes éventuellement perdues du fait que les agriculteurs ne sont guère disposés à cultiver des céréales lorsque les silos sont remplis à capacité. Si les céréales avaient pu être acheminées, les agriculteurs auraient produit davantage et cela aurait permis de vendre un volume supplémentaire de céréales d'une valeur de un demi milliard de dollars.

● (1530)

Quand on considère que nous aurions dû vendre pour un milliard de plus de grain, cela aurait non seulement profité aux régions de l'ouest du Canada mais aurait beaucoup aidé tout le pays au niveau de la balance des paiements, de la valeur de notre argent et de nos taux d'intérêt, réduisant ainsi la nécessité d'emprunter. En ajoutant ce genre de revenu à notre balance des paiements, nous aurions très bien pu ne pas avoir à laisser nos taux d'intérêt grimper comme cela est arrivé ces derniers mois. Le transport du grain joue donc un rôle très important et vital en aidant aux agriculteurs à rester en affaire et en aidant à leur faire gagner assez d'argent pour rembourser les emprunts qu'ils contractent aux termes de la loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles.

J'aimerais faire un autre commentaire au sujet de la capacité de production des agriculteurs. En moyenne, nous sommes très bien servis par nos agriculteurs canadiens. Nous sommes parmi les deux ou trois meilleurs pays au monde sur le plan de

Prêts agricoles—Loi

l'alimentation. Par exemple, nous dépensons en moyenne un peu moins de 20 p. 100 de notre revenu disponible pour nous nourrir. Il s'agit d'une moyenne et je ne veux pas laisser entendre qu'il n'y a pas de gens au Canada qui aient de la difficulté à se nourrir avec le revenu qu'ils ont. Mais, cela ne brosse qu'un tableau partiel parce que non seulement nous dépensons un faible pourcentage de notre revenu pour nous nourrir, mais, en ce faisant, nous pouvons acheter une variété exceptionnelle d'aliments, acheter des aliments hors saison, nous avons droit à un emballage exceptionnel et nous mangeons beaucoup à l'extérieur, dans les restaurants. Tout cela fait partie du moins de 20 p. 100 de notre revenu disponible que nous dépensons pour nous nourrir.

L'une des façons de définir un pays développé est de voir quel pourcentage du produit national brut il dépense pour sa nutrition. Si nous étions obligés de dépenser 50 p. 100 ou 60 p. 100 de nos heures de travail à nous nourrir, nous n'aurions pas de temps pour les téléviseurs couleurs, les vacances et toutes les choses qui nous semblent indispensables ici au Canada. Il faudrait que chacun entretienne son potager pour pouvoir subsister. Je suis très fier d'être agriculteur quand je songe que j'ai eu la chance de contribuer au niveau de vie dont nous jouissons dans notre pays. Ce serait loin d'être le cas, si nous n'étions pas des agriculteurs efficaces.

J'appuie le principe du projet de loi. Je me réjouis qu'on propose de porter la limite des emprunts de \$75,000 à \$100,000. J'ai été heureux d'entendre le ministre affirmer qu'à l'étape du comité, il accepterait tout amendement qui avantagerait les agriculteurs. C'est une attitude très ouverte de sa part, le genre d'attitude que nous retrouvons chez les agriculteurs. La partisanerie y est moins fréquente et il y a sûrement autant de bonne volonté chez les agriculteurs que dans tout autre secteur de l'économie. Je pense donc que le ministre a une attitude louable et je compte bien le mettre à l'épreuve si, à l'étape du comité, on nous présente des amendements avantageux pour les cultivateurs.

M. Bill McKnight (Kindersley-Lloydminster): Monsieur l'Orateur, je vais tenter de reprendre à mon compte et de réitérer certaines observations lucides qui sont venues de membres de mon parti, soit du député d'Okanagan-Similkameen (M. King), du député de Qu'Appelle-Moose Mountain (M. Hamilton) et du député de Portage-Marquette (M. Mayer). Nous appuyons le projet de loi. C'est une mesure qui nous revient tous les trois ans. Vous aurez compris, monsieur l'Orateur, et le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) aussi, qu'à entendre les propos qui viennent de tous les partis de la Chambre, quelle importance le Canada rural attache à la loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles.

La loi remonte à 1945. Tout au long de cette période, elle a bien rendu service aux agriculteurs canadiens, aux cultivateurs de ma région. Mais je voudrais demander au ministre de l'Agriculture, dans cet esprit de collaboration qui a toujours subsisté entre lui et les membres de mon parti, qu'étant donné que le gouvernement du Canada garantit les prêts consentis aux termes de la loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles, je demanderais au ministre qu'on force les banques à prêter de l'argent aux agriculteurs.